

**Fédération de Pêche  
de la Lozère**



## **PARTIE AVAL DU BRAMONT**

## **PROJET D'AMENAGEMENT**



# **AMENAGEMENTS PISCICOLES SUR LA PARTIE TERMINALE DU BRAMONT**

## **INTRODUCTION :**

Le Bramont est un affluent rive gauche du Lot, faisant partie du domaine salmonicole.

Le secteur terminal du Bramont s'écoule dans une zone prairiale agricole avec une pente relativement faible. Il présente un faciès qui alterne entre plats-radiers et mouilles-radiers méandriformes.

Lors des périodes d'étiage estivaux, les secteurs de plats radiers présentent des conditions difficiles pour les populations de truites avec des niveaux d'eaux très faibles, un manque d'abris de pleine eau et de berge et un manque de diversité au niveau des écoulements.

De plus, certaines parties présentent ce type de problématique sur un linéaire conséquent, même hors période d'étiage (absence de mouilles notamment), ne permettant pas de maintenir sur la zone des sujets de taille capturables par les pêcheurs. Le potentiel halieutique de la zone s'en trouve amoindri.

## **OBJECTIF DU PROJET :**

L'AAPPMA de Balsièges a donc contacté la Fédération de Pêche afin de réaliser une prospection de la zone concernée, localiser les secteurs présentant des conditions difficiles à l'étiage, ainsi que les secteurs présentant des faciès monotones peu attractifs pour l'activité de pêche.

L'objectif est d'établir un projet de petits aménagements sur les sites retenus afin d'améliorer les conditions d'accueil du milieu à l'étiage et le potentiel halieutique sur les secteurs monotones.

Prise en compte de la nécessité de conserver des zones de plat radier importantes pour le développement des alevins (aménagements diffus)

## **DEROULEMENT :**

Phase de prospection de terrain de la zone concernée à savoir du pont de Rouffiac en amont à la confluence avec le Lot en aval, soit un linéaire de 5.3 km.

Lors de cette prospection, il s'agissait d'identifier les différentes zones pouvant présenter les problématiques vues plus haut et susceptibles d'être aménagées.

Il ressort de la phase de terrain que plusieurs zones présentent des conditions difficiles à l'étiage, et qu'une zone au niveau des volières présente un faciès monotone peu attractif pour les pêcheurs.

Toutefois les zones de plat-radier, pénalisantes ou pas à l'étiage, sont très intéressantes pour une population de truite, constituant des zones de développement et d'abris pour les alevins et les truitelles indispensable pour le bon fonctionnement de la population.

Il ne s'agissait donc pas de traiter de manière systématique les zones repérées mais de choisir un nombre limité de zones dispersées sur le secteur afin d'offrir des conditions plus diversifiées à l'étiage, et sur la zone des volières des conditions permettant le maintien de truites plus conséquentes.

La distance cumulée des zones de développement influencées par les aménagements représente 380 mètres sur un linéaire de 5.3 km.

Les sites d'aménagements (voir carte de localisation) ne remettent pas en cause la présence et le fonctionnement des zones de développement sur le secteur, mais ont pour but d'améliorer les conditions de vie à l'étiage.

De plus, Les types d'aménagements choisis (voir schémas de principe) ont pour but d'influencer l'écoulement et d'augmenter les capacités d'abri à l'étiage avec une mise en place ne nécessitant pas de gros moyens techniques et pouvant être effectué manuellement. Cela permet à la fois de limiter les impacts sur le milieu à l'installation et d'avoir des coûts moindres.

Le calendrier des travaux devra prendre en compte la nécessité de ne pas intervenir durant la période de reproduction printanière du Chabot et du vairon ainsi qu'automnale de la truite.

La période d'étiage estival semble la plus appropriée, permettant de caler les aménagements en fonction des conditions les plus défavorables.

Il paraît important de pouvoir déterminer l'efficacité de l'opération par la mise en place d'un suivi au moins sur une des zones aménagées, par pêche électrique d'inventaire avant aménagement et suivi annuel sur 3 ans après aménagements afin de connaître l'évolution des populations.

La zone pouvant faire l'objet d'un suivi doit être le plus représentatif possible des types d'aménagements utilisés afin d'évaluer leur efficacité respective.

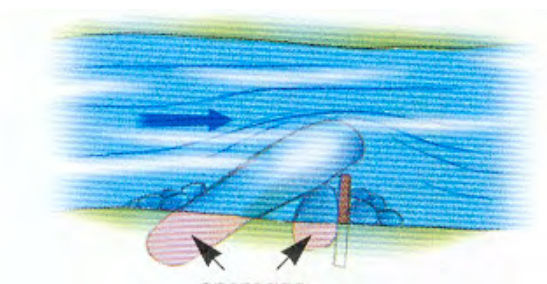
La zone 9 située au niveau des volières semble la plus appropriée avec en plus de bonnes conditions d'accès et de pêche.



### **Aménagements piscicoles :**

Les caractéristiques et la diversité piscicole sont directement liées aux caractéristiques et à la diversité des habitats aquatiques. L'objectif des aménagements est donc une diversification écologique du cours d'eau notamment de la capacité d'accueil et des écoulements.

#### **Abris :**



Abris blocs



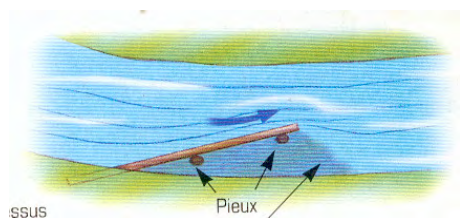
Fagots de saules

Même sur des cours d'eaux où le potentiel biologique est satisfaisant, le manque d'habitat peut conduire à une diminution de la densité piscicole.

Le développement des habitats permet donc d'augmenter la diversité avec pour conséquence l'augmentation des territoires pour le poisson, et la création de nouveaux supports pour les invertébrés aquatiques dont se nourrissent les poissons.

Les abris de pleine eau ainsi que les fagots en berge génèrent des zones d'abris et de repos pour le poisson.

#### **Défecteurs :**



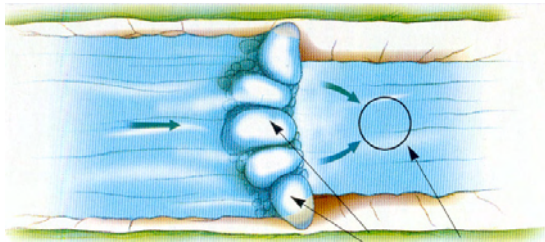
Défecteurs bois



Défecteurs blocs

Par diminution de la section d'écoulement, ils contribuent à la création de fosses et à la diversification des habitats et écoulements sur secteurs monotones.

### Seuils :



Seuil en pierre

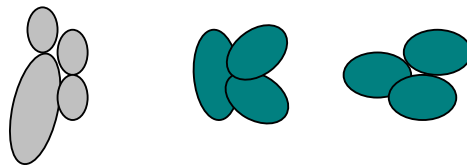


Seuil en bois

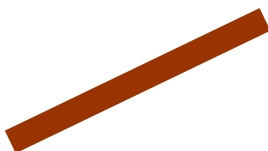
Les petits seuils en pierre ou en bois créent de petites chutes d'eaux favorables à l'oxygénation de maintenir une hauteur d'eau pour le développement des juvéniles ainsi que de petites fosses à l'aval créant des zones de refuges.

### Légende des graphiques :

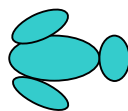
Utilisation de pierres de 30 à 50 litres et d'ogives de 0.7 à 1 mètre de long pour caches.  
Fagots de saules de 0.7 à 1 m attachés pour la plupart par paquets de 2 à 3.



Déflecteurs blocs



Déflecteur bois



Abris blocs



Fagots de saules

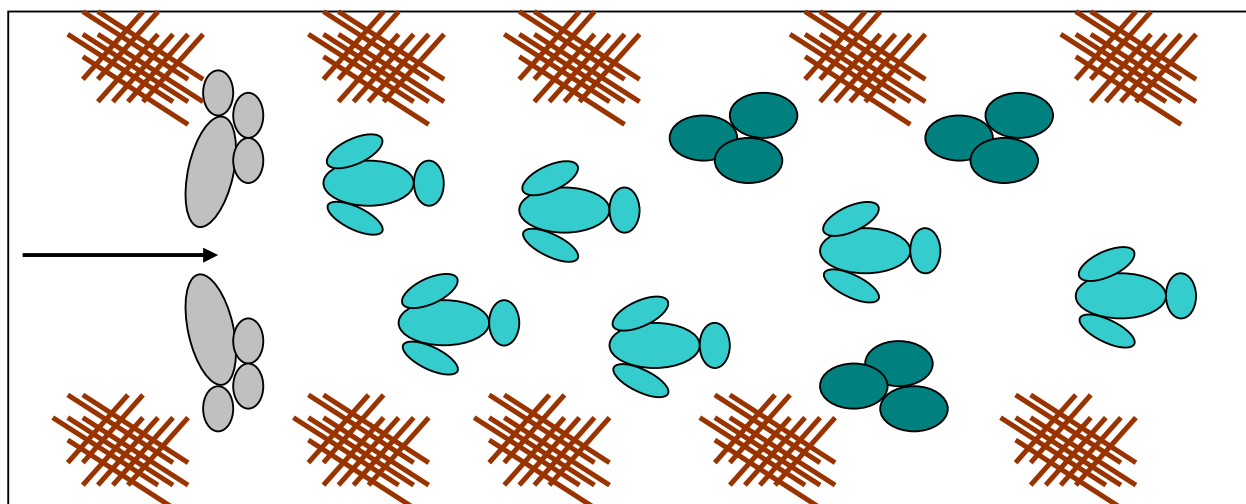


## **PRESENTATION DES AMENAGEMENTS :**

### **Zone 1 amont pont Balsiège :**

Plat radier rectiligne de 70 m avec lame d'eau faible et uniforme. Largeur mouillée 7 m.  
Disposer des blocs rocheux afin de diversifier les habitats et l'écoulement et augmenter ponctuellement la lame d'eau.

Mise en place de 20 fagots en berge.



| <b>Zone 1</b>                              | <b>Fourniture</b>                        | <b>Main d'œuvre</b> |
|--------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------|
| 6 abris blocs<br>5 epis blocs<br>20 fagots | 3 m3 de blocs dont 8 ogives<br>20 fagots | 32 heures           |

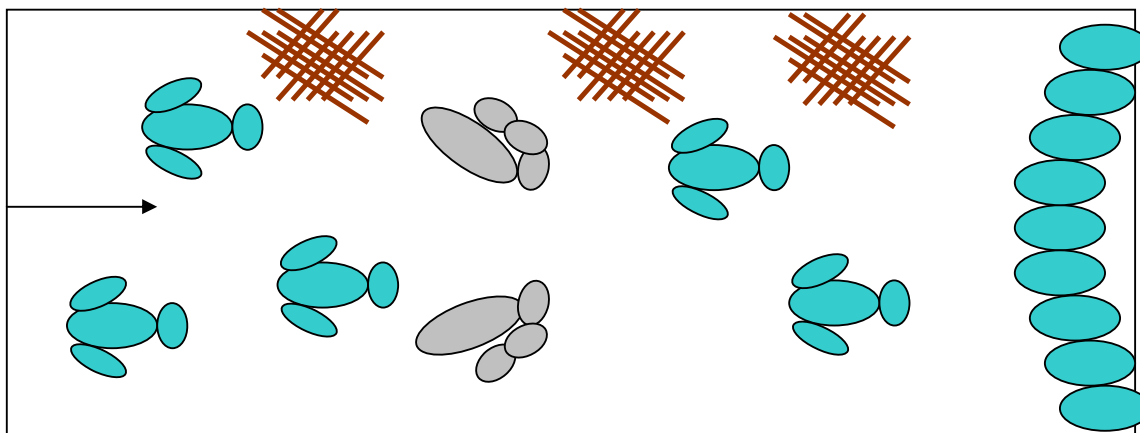


## **Zone 2 :**

Plat rectiligne de 50 m avec granulométrie faible et peu de caches en berge. Largeur mouillée 5 m. Plat se terminant par seuil de fortune en bois.

Disposer des blocs rocheux afin de diversifier les habitats, et mise en place de 12 fagots en berge.

Remplacer le seuil en bois par seuil en pierre.



| <b>Zone 2</b>                                                | <b>Fourniture</b>                         | <b>Main d'œuvre</b> |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------|
| 5 abris blocs<br>2 epis blocs<br>12 fagots<br>1 seuil pierre | 4 m3 de blocs dont 17 ogives<br>12 fagots | 32 heures           |



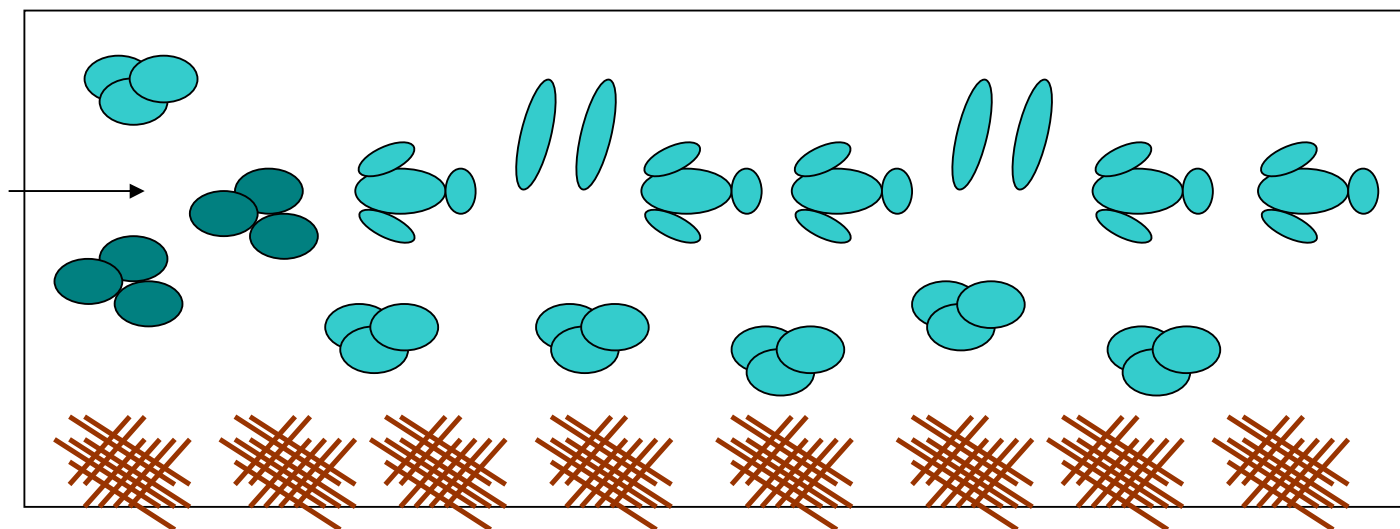


### Zone 3 :

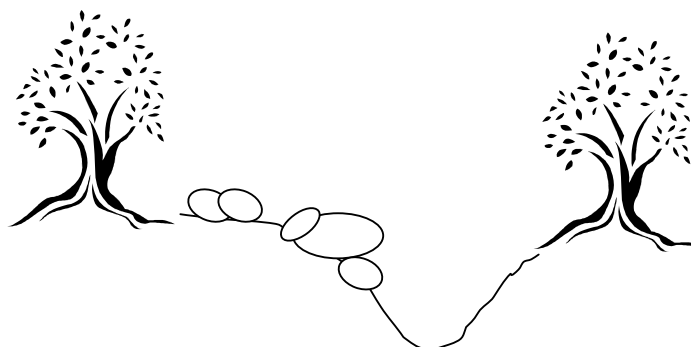
Profond dysymétrique rectiligne 100 m avec écoulements faibles et granulométrie fine.  
Largeur mouillée 10 m.

Mise en place de blocs à la limite du plat et du profond afin de diversifier les écoulements et les habitats + mise en place de quelques blocs immergés dans le profond.

En rive droite mise en place de 25 fagots afin de créer des caches en berge.



### Vue de profil :



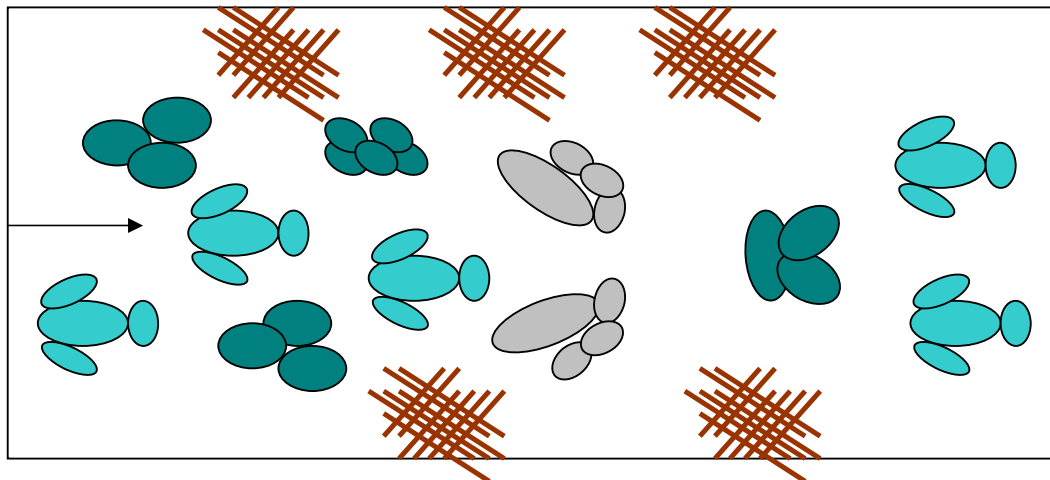
| Zone 3                                      | Fourniture                               | Main d'œuvre |
|---------------------------------------------|------------------------------------------|--------------|
| 15 abris blocs<br>2 epis blocs<br>25 fagots | 4 m3 de blocs dont 9 ogives<br>25 fagots | 34 heures    |



#### **Zone 4 :**

Plat rectiligne court, 30 m avec lame d'eau faible et peu d'habitats favorables. Largeur mouillée 8 m.

Mise en place de blocs déflecteurs afin d'augmenter les habitats et la lame d'eau, et mise en place de 15 fagots afin de constituer des caches en berge.



| <b>Zone 4</b>                              | <b>Fourniture</b>                        | <b>Main d'œuvre</b> |
|--------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------|
| 5 abris blocs<br>6 epis blocs<br>15 fagots | 3 m3 de blocs dont 7 ogives<br>15 fagots | 46 heures           |

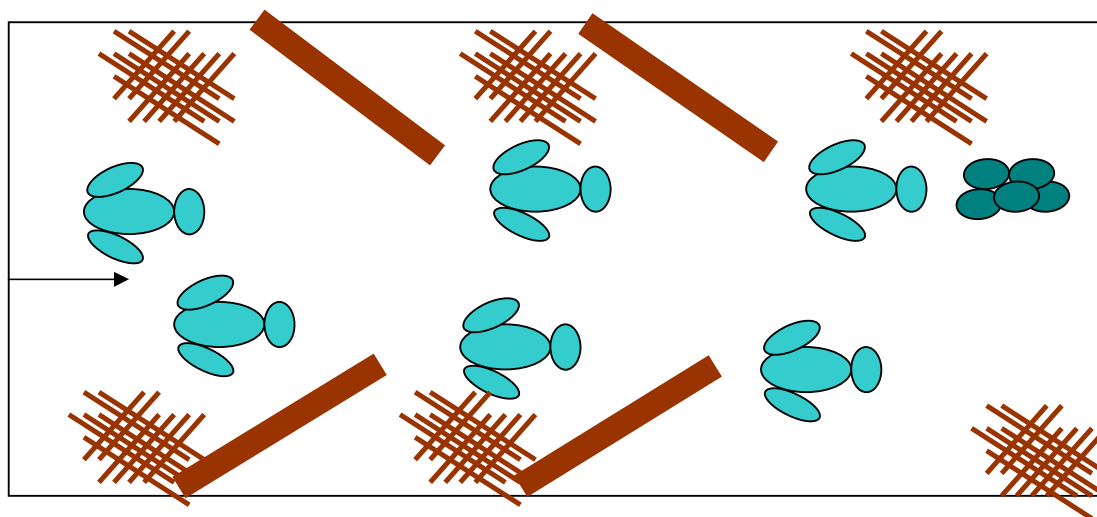


### **Zone 5 : amont pont des Fons**

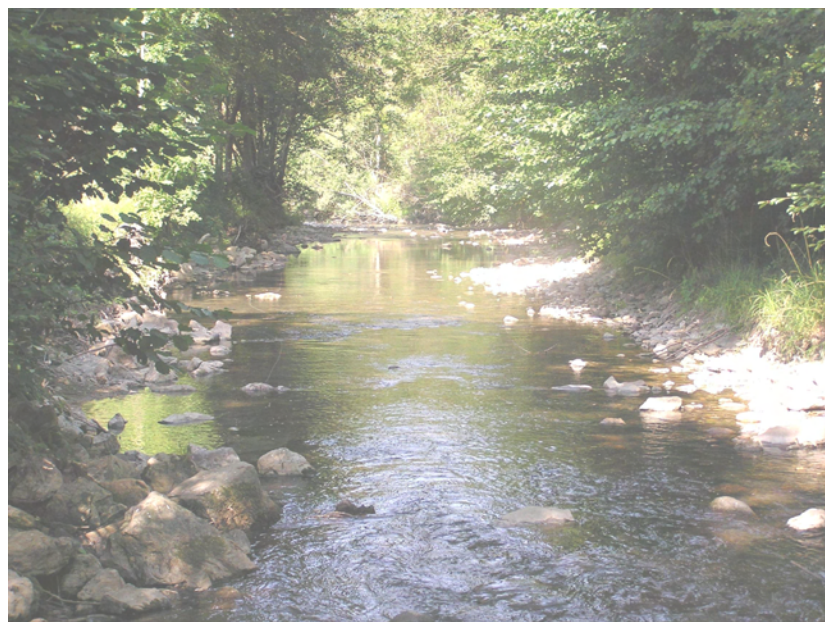
Plat radier monotone, largeur mouillée 6 m avec lame d'eau et habitats faibles. Berges à sec et granulométrie faible.

Mise en place de déflecteurs bois afin de créer un lit préférentiel d'étiage avec une lame d'eau plus importante. Mise en place de blocs entre les déflecteurs afin d'offrir des caches.

Mise en place de 15 fagots par paquets de 3 afin de créer des caches en berge.



| <b>Zone 5</b>                                           | <b>Fourniture</b>                                              | <b>Main d'œuvre</b> |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| 6 abris blocs<br>1 epi bloc<br>4 epis bois<br>15 fagots | 1.5 m3 de blocs dont 6 ogives<br>15 fagots<br>Rondins et pieux | 49 heures           |

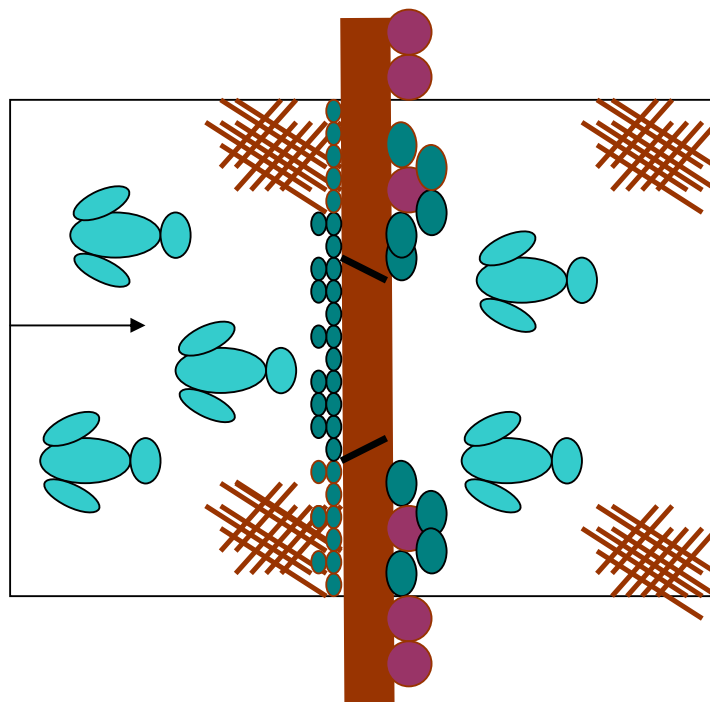




### **Zone 6 :**

Radier permettant la mise en place d'un seuil (8m) créant une fosse sans pour autant créer un plan d'eau en amont. secteur de plat / radier pour truitelles ou la présence d'une fosse permettrait de constituer une zone de refuge pour des poissons plus importants.

Afin d'augmenter la capacité d'accueil de la fosse et du plat amont, mise en place d'abris blocs et d'une douzaine de fagots de saules en berge.



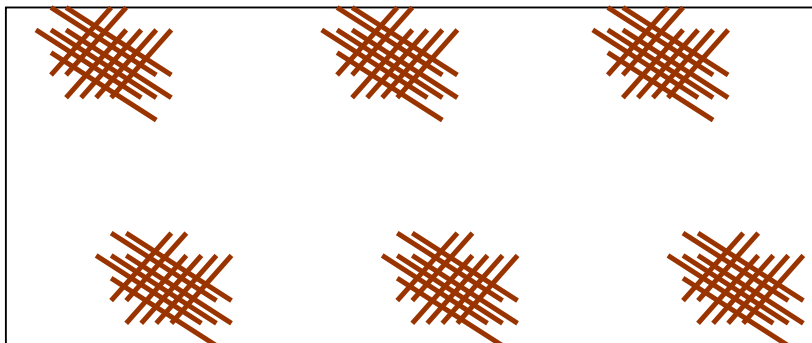
| <b>Zone 6</b>                             | <b>Fourniture</b>                                      | <b>Main d'œuvre</b> |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------|
| 5 abris blocs<br>8 fagots<br>1 seuil bois | 1.5 m3 de blocs dont 5 ogives<br>8 fagots<br>2 rondins | 30 heures           |





### **Zone 7 :**

Radier avec lame d'eau faible et manque de caches en berge sur 30 mètres.largeur 8 m.  
Mise en place de 12 fagots par paquets de 3 afin de créer des caches en berge.

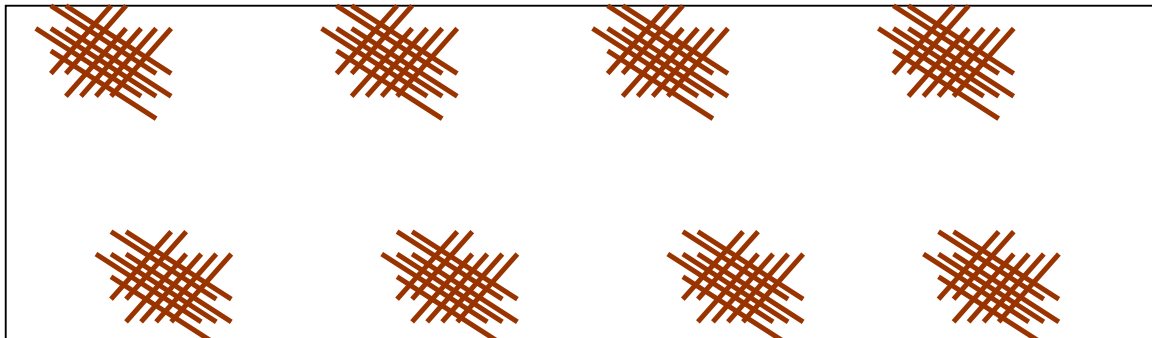


| <b>Zone 7</b> | <b>Fourniture</b> | <b>Main d'œuvre</b> |
|---------------|-------------------|---------------------|
| 12 fagots     | 12 fagots         | 6 heures            |



### **Zone 8 :**

Plat radier avec caches en berge faibles sur 50 m.  
Mise en place d'une vingtaine de fagots sur les 2 berges.

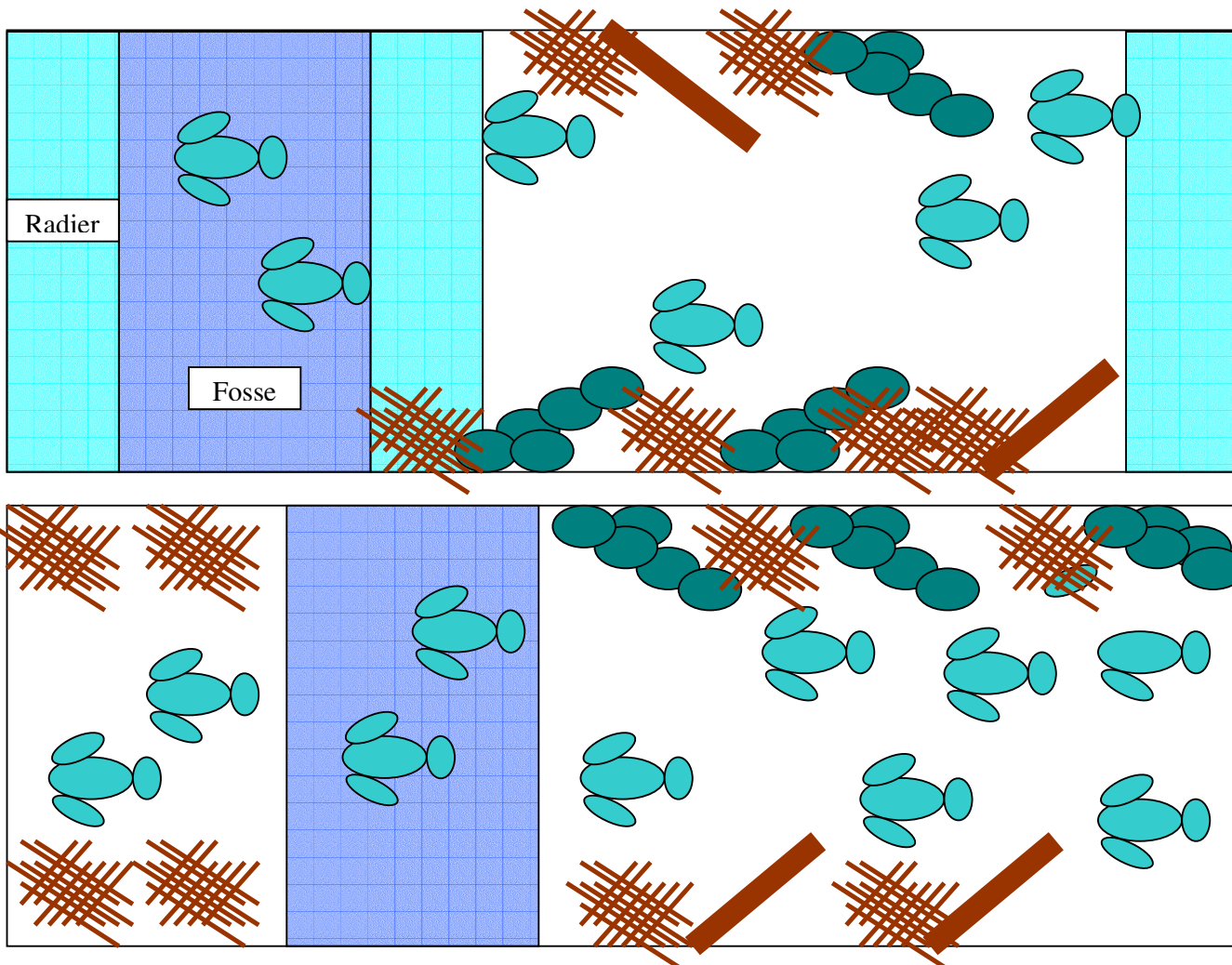


| <b>Zone 8</b> | <b>Fourniture</b> | <b>Main d'œuvre</b> |
|---------------|-------------------|---------------------|
| 20 fagots     | 20 fagots         | 10 heures           |

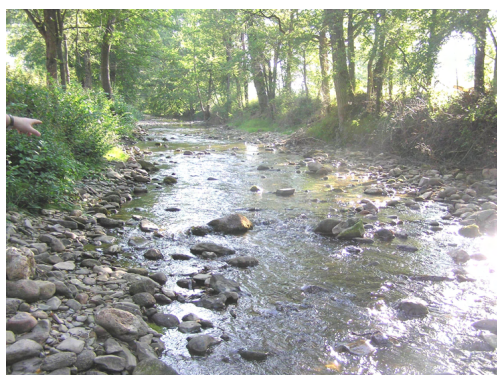


### **Zone 9 :**

120 m de plat radier rectiligne avec 2 fosses, avec écoulements peu diversifiés, hauteur d'eau faible, peu d'abris de pleine eau et pas de caches en berge. Largeur 10 m.  
Sur les zones de plat, mise en place de déflecteurs bois et déflecteurs blocs afin de diversifier les écoulements à l'étiage et augmenter localement les lames d'eaux.  
Mise en place d'abris blocs dans le lit et de fagots en berge.



| Zone 9               | Fourniture                   | Main d'œuvre |
|----------------------|------------------------------|--------------|
| 6 m3 de blocs = 186  | 30 fagots                    | 83 heures    |
| 16 abris blocs = 800 | 6 m3 de blocs dont 16 ogives |              |
| 6 epis blocs = 300   | 4 rondins                    |              |
| 4 epis bois = 700    |                              |              |
| 30 fagots = 450      |                              |              |



**La main d'œuvre représente 322 heures de travail soit 40.25 journées homme soit 10 journées de travail à 4 personnes.**

**Prévoir la programmation de 4 pêches électriques d'inventaire pour le suivi.**